

Obtenir la bourgeoisie en 1787...

Si aujourd'hui une procédure de naturalisation dure deux à trois ans, à la fin du XVIII^e siècle, quelques semaines suffisaient pour être agrégé à la bourgeoisie. Le candidat se présentait devant le Conseil des Douze pour exprimer son souhait, confirmait sa volonté à la séance suivante, puis s'acquittait de la finance fixée par le Conseil des Douze et Vingt-quatre. Finance élevée qui limitait l'accès à la bourgeoisie.



Les Archives de la Ville d'Yverdon conservent une lettre de bourgeoisie délivrée en avril 1787 à Caëtan Pei-

reck, musicien originaire de Bohême, arrivé à Yverdon en 1783. Il s'agit d'un grand parchemin (51 x 40 cm), avec le sceau de la ville, dans sa boîte de bois, fixé par 4 rubans verts et blancs.

Caëtan Peireck dépose sa demande en mars 1787 et le 14 avril, il apprend qu'il devra verser 2500 florins à la ville, 300 florins à l'Hôpital et 40 florins à la place d'un fusil et d'une gibecière.

Le montant de 2500 florins, qui correspond à plusieurs années de travail d'un ouvrier, est relativement bas parce que Peireck fait la demande pour lui seul. A la même époque, un père de famille doit verser 5500 florins pour lui, sa femme et leurs nombreux enfants. Par contre, le montant pour l'Hôpital et pour le fusil reste le même.

Arrivé à Yverdon vers 30 ans, Caëtan Peireck y reste jusqu'à sa mort, en 1829. Musicien, il dirige la Musique du Régiment de la Ville et donne des leçons privées.

Il doit demander son agrégation à la bourgeoisie peu avant son premier mariage avec Jeanne Madeleine Re-

cordon. L'aîné de leurs deux enfants, Rodolphe Gaspard, né en 1788, deviendra organiste au Temple.

En 1794, en seconde noce, il épouse Anne Catherine Petitmaitre, dite Nannette. Ils auront trois enfants.

Les Archives communales

